



Organe trimestriel de la
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L'«U.P.A.C.»
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : AVENUE VICTOR ROUSSEAU, 51, FOREST — TEL. 43.92.57

ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG

C.C.P. 34.49.69 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon)

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. — Pour les non-membres, le numéro : 5 francs.

LE MONUMENT

AUX

CHASSEURS ARDENNAIS

On commence à parler de ce grandiose monument qui s'élèvera en un haut-lieu d'Ardenne, à proximité immédiate de la frontière.

Le Comité Exécutif a voulu réserver à notre bulletin la primeur de la publication des premières informations à ce sujet.

On trouvera en pages 4 et 5 une vue perspective du monument projeté et un article du Lieutenant-Général Ley.

SOMMAIRE

	page
La vie du Bataillon Ch. A.	3
Le Monument aux Ch. A.	4-5
La vie de la Fraternelle	6-7-8
Le coin de l'Invalide	9
Coups de boutoirs	10-11
Nouvelles de nôtres	13
L'Honneur de l'Armée de 1940	14
Souvenirs	15
ETC...	ETC...

Demandez partout la GUEUZE et la SPECIALE

Louis & Emile De Coster
33, Quai du Hainaut, Brux. - T. 21.27.62-21.59.63
LIVRAISON DANS TOUT LE PAYS

FONDS DE SOUTIEN DU BULLETIN

Nous avons reçu :

— Du Bataillon de Chasseurs Ardennais en A.B.O. : Cap. Laurent, 50; Lieut. Scoier, 30; Lieut. Brohé, 20; Adj. Cordier, 20; Serg. Mollers, 20; Adj. François, 20; 1 ^{er} Serg.-Maj. Depret, 20; 1 ^{er} Serg. Herman, 20.	200,—
— Soit au total	200,—
— Lieut.-Gén. Merckx, 60, rue Paul Devigne, Bruxelles	100,—
— Gehenot, Jambes : pour que tous les anciens Ch. A. se rassemblent autour de la Hure... ..	30,—
— Anonyme (Bruxelles) : pour que notre cher Bulletin vive	35,—
— Georges Denis, Bruxelles	35,—
— Mlle Aline Vigny, en reconnaissance aux vaillants Ch. A.	25,—
— Neyens, G., 105, rue Berkendaal, Brux.	50,—
— Hugot, Léon, 9, rue Aug. Delporte, XL	25,—
— Gérard, A., Esc. à cheval, Gendarmerie Florennes	25,—
— De Schepper, 24, rue du Cornet de Poste, Gand... ..	25,—
Total	575,—

Un cordial merci à tous !

L'inauguration du Mémorial
de Bastogne, le 16 juillet

Le 16 juillet, sera inauguré à Bastogne le gigantesque mémorial érigé à la gloire des défenseurs américains de la Cité. Les plus hautes autorités américaines et belges assisteront à cette cérémonie qui promet d'être grandiose.

Le Comité organisateur a décidé d'associer les anciens combattants belges à cette manifestation d'amitié américano-belge.

Chaque section de la Fraternelle est instamment invitée à envoyer ce jour-là son drapeau à Bastogne. Chaque drapeau pourra être accompagné d'un dirigeant et de deux hommes d'escorte.

Réunion à 13 h. 45 devant l'Hôtel de ville de Bastogne.

CHASSEURS ARDENNAIS !

Adressez-vous toujours à des maisons qui vous aident...
Rendez-vous en toute confiance au

Garage MA VOITURE

VENTE - ACHAT - ECHANGE

Tél. : 48.42.92 - 47.52.17

Location de taxis

VILLE - PROVINCE - ETRANGER

3-5, Rue TEN BOSCH, BRUXELLES - T. 48.35.40

Un accueil tout particulier pour vous Chasseurs Ardennais !

CAMARADES !

Il faut que votre bulletin puisse subsister, paraître régulièrement, se développer même. Il n'y parviendra que grâce aux annonces.

Si vous êtes dans les affaires, confiez-lui votre publicité. Sinon, demandez à vos amis, à vos relations, à vos fournisseurs d'y faire paraître une annonce.

Nous demandons instamment que chacun fasse un effort dans ce sens.

Le tarif a paru dans le numéro 1 de 1949.

Pour tout ce qui concerne la publicité, s'adresser à notre dévoué camarade Victor ROBERT, 25, rue de Washington, à Ixelles, qui remplit bénévolement les fonctions d'agent de publicité pour votre bulletin.

PROFITEZ-EN

La Maison « Evelyne », spécialisée dans les confections pour Dames et particulièrement les robes (confection et demi-confection), accorde une réduction de 20 % aux familles de Ch.A. sur présentation de la carte de membre de la Fraternelle.

Adresse : 1a, rue d'Edimbourg (Porte de Namur), Bruxelles.

LA VIE DU BATAILLON CH. A. EN A.B.O.

Un nouveau chef de corps

Le lieutenant-colonel B.E.M. Palmaers a été remplacé, à la tête du Bataillon Ch.A., par le lieutenant-colonel B.E.M. Lallemand. Ce dernier est Ardennais d'origine; il fut à l'Ecole royale militaire de la promotion de S.M. le Roi, dont faisaient également partie deux officiers bien connus des bérêts verts, le regretté commandant Dhuren et le major Lamury.

Le nouveau chef de corps a pris son commandement le 9 juin au cours d'une belle cérémonie, à laquelle assistait le colonel Dumortier, commandant de la 1^{re} Brigade et ancien commandant du Bataillon Ch. A. Des allocutions furent prononcées par les colonels Palmaers et Lallemand.

Les deux sangliers étaient, bien entendu présents. Si « T.S. », qui a de l'expérience, eut un maintien fort convenable, il n'en fut pas de même de « Youki », qui fit des siennes : grognements, embardees, etc. A certains moments, les deux gardiens furent entraînés au pas de course. Heureusement, un morceau de sucre finit par calmer le pétulant.



Lieutenant-Colonel B.E.M. Lallemand.

La manifestation prit fin par un banquet au mess officiers, sous-officiers et à la troupe. Les sous-officiers ont offert un cadeau au colonel Palmaers qui laissera au Bataillon le plus agréable souvenir.

Le « Chasseur Ardennais » souhaite la plus cordiale bienvenue au colonel Lallemand.

NOUVEL « ADJUDANT-CHEF »

Le 8 juin, sur la plaine du drill, le nouvel « adjudant chef » du bataillon a été « intronisé ». Le colonel B.E.M. Palmaers, entouré de l'ancien et du nouveau R.S.M., remercia l'adjudant Quittelier pour les services rendus au Bataillon et présenta le nouveau, l'adjudant Bihain. « Ici, devant vous, dit-il notamment, l'adjudant Bihain, Chasseur Ardennais cent pour cent, qui vous guidera et vous inculquera l'esprit des anciens bérêts verts... ».

VISITE DU GENERAL DE LATTRE

Le 23 juin, le général de Lattre de Tassigny, Commandant en Chef des forces de terre de l'Union Occidentale, est venu rendre visite au Bataillon Ch.A. Une démonstration de combat eut lieu en sa présence. Le général français a pu juger de l'excellent entraînement de nos jeunes bérêts verts.

LES FASTES

Les fastes du Bataillon Ch.A. se sont déroulés les 31 mai et 1^{er} juin; favorisés par un temps idéal, ils furent parfaitement réussis.

Le 31, eut lieu à 22 h. un office religieux en plein air, avec participation musicale. Dans la forêt lointaine furent tirés seize coups de canon.

La troupe était rangée autour de l'autel érigé à hauteur du Monument aux Morts. La flamme du souvenir fut ravivée. Suivirent des chants de circonstance, un feu d'artifice; des gerbes furent déposées au Monument aux Morts par les six compagnies.

Le 1^{er} juin, dès 10 heures, tout le 1 Ch.A. était rassemblé en armes et grande tenue face au Monument. « T. S. » était là aussi, escorté par ses deux gardiens.

Successivement arrivèrent le Chef de Corps, le Commandant de la Brigade, le Colonel Dumortier et le Général Berben, commandant de la 1^{re} D.I., auxquels la troupe fut présentée.

Dans son discours, le Chef de Corps rappela les valeureux exploits des bérêts verts en 1940.

La musique de la Brigade participait à la cérémonie. Des décorations pour faits de guerre furent remises au capitaine Laurent, à l'adjudant Delcours et au premier sergent Motte.

En haut des mâts, flottaient les drapeaux d'Arlon, Bastogne et Vielsalm, ainsi que les drapeaux belges et alliés.

Un magnifique défilé termina les cérémonies de la matinée.

Après un banquet pour tout le monde, l'après-midi fut consacrée à des jeux: football, basket-ball, athlétisme, gymnastique, etc.

Et la journée fut dignement couronnée par un bal au Mess des sous-officiers.

Beaucoup d'invités et de familles de militaires assistaient aux fastes, notamment une cinquantaine de militaires français, conduits par un colonel.

POUR LES MISSIONS

Le dimanche 11 juin a été célébrée, au camp de Vinkt, une messe solennelle au cours de laquelle officiait un jeune prêtre, le révérend père Michel Dumortier, fils du colonel.

La collecte fut faite pour les Missions Belges en Chine.

LA FAMILLE « T.S. » GRANDIT !

Eh oui !

Qui ne connaît la célèbre mascotte du fameux bataillon ?

Comme elle devenait « grincheuse », on lui a donné une « adjointe », l'an dernier. Cette dernière n'a pas bonne réputation; elle en fait « à sa tête ». Puis, elle n'est pas mélo-mane comme « T.S. ».

Alors ?

...Alors, on a lâché quelques « castards » de notre unité d'élite en leur souhaitant « Bonne chasse ».

En vrais Ch.A., ils ont mordu et ont ramené trois jeunes marçassins.

C'est la curiosité au camp de Vinkt, voir « têter » les petits, car... ils sont nourris au biberon.

Comme on fait bien les choses au Bataillon Ch.A., on est occupé à construire une demeure digne des mascottes; ce sera le Palais T.S. !

Voir en pages 18-19 « Les Sports au Bataillon Ch. A. »



Vue perspective du Monument des Ch. A. qui se dressera sur les hauteurs de Martelange.

Le Monument aux Chasseurs Ardennais

par le Lieutenant-Général F. LEY

Il a circulé des bruits jantaisistes au sujet de l'érection d'un monument qui doit rappeler aux générations futures la belle conduite des Ch. A. en 1940, et le souvenir des sacrifices qu'ils ont consentis pour la défense du sol patrial.

C'est pourquoi je tiens à exposer à mes anciens compagnons d'armes ce qui en est réellement de ce projet.

Durant l'occupation ennemie déjà, nos « Waldbanditen » avaient suscité l'admiration de nos concitoyens. Certaines personnalités — et non des moindres — suggérèrent au « Service social du Chasseur Ardennais » l'idée d'élever aussitôt après la guerre, un monument qui rappelle les exploits de ces magnifiques soldats.

Un projet fut conçu par l'un d'eux, l'architecte Rodolphe Haesen, et reçut l'approbation de tous ceux auxquels il fut soumis.

Survint, peu avant la victoire finale, le martyr de nos Ardennes. Était-ce le moment d'entreprendre une construction importante et frayaude, alors que nos sinistrés vivaient dans les ruines? Aucun de nous n'y a songé. Nous créâmes « l'œuvre de la Hure » destinée à secourir les familles de nos Ch. A. particulièrement éprouvées par ce nouveau cataclysme, et tous nos efforts se concentrèrent sur cet objet.

Dès qu'il apparut décent de reprendre le projet, un Comité provisoire s'est constitué, qui demanda à la Fraternelle des Ch. A. de lui apporter son concours.

Une Commission représentative des différentes sections de la Fraternelle, après l'étude du projet, rédigea un rapport qui fut adressé à la présidence de la Fraternelle pour présenter les vœux exprimés par celle-ci.

Modifié dans le sens indiqué, le projet fut soumis ensuite à l'Académie Luxembourgeoise, en sollicitant de cette Association, la faveur de son patronage; il lui fut accordé.

Entretemps, l'architecte avait poursuivi sa tâche et mis au point son étude. Poussés jusqu'au détail, les plans étaient soumis à des entrepreneurs locaux pour évaluation sérieuse des frais qu'entraînerait la construction.

Muni de ces renseignements, le Comité provisoire pouvait enfin se rendre compte de la possibilité de réunir les fonds nécessaires. L'examen attentif de cette question amena une réponse affirmative.

Dès lors, le rôle du Comité provisoire était terminé. Il jugeait possible la réalisation de l'œuvre projetée.

Un Comité exécutif fut créé. Il comprend:

MM. P. CLERDENT, Gouverneur de la province de Luxembourg;

M. BOURGUIGNON (Ch. A.), Archiviste de l'Etat, membre de la Commission des Monuments et des Sites, Arlon;

Lieutenant-Général DESCAMPS, anc. Commandant I D. Ch. A.;

Roland ENSCH, (Ch. A.), président provincial de la Croix-Rouge, Arlon;

Justin GASPARD, (Ch. A.), membre de la Chambre des Représentants, Bastogne;

Lieutenant-Général LEY, anc. Commandant 2 D. Ch. A.;

Baron Pierre NOTHOMB, président de l'Académie Luxembourgeoise, Habay-la-Neuve.

Le secrétariat de ce comité est assuré par des membres de la Fraternelle:

Général Ley, Lt-Col. Renson, M. François, M. Bodson (trésorier).

Une des premières tâches du Comité Exécutif sera d'obtenir l'adhésion des hautes personnalités qui consentiront à former le Comité de Patronage.

Ensuite, le Comité Exécutif se chargera de recueillir les fonds nécessaires, décidera de leur emploi et prendra toutes mesures utiles à la réalisation la plus rapide possible de ce projet grandiose.

Vous n'ignorez pas, Cher Compagnon d'Armes, que ce monument doit, par ses dimensions, son emplacement, sa conception, être symbolique de ce que furent les Chasseurs Ardennais:

— Placé en pleine campagne, près de la frontière, barrant une route d'invasion... c'est là que les Ch. A. furent placés;

— Représentant un portique de 16 mètres de hauteur, dont l'entrée est défendue par un Chasseur Ardennais et deux sangliers prêts à foncer... C'est ainsi que les Ch. A. combattirent;

— Aussi près que possible d'un endroit où ils se couvriraient de gloire.

Nous avons trouvé, face à la route d'invasion venant du Grand-Duché, un terrain situé vers le milieu de la ligne de bataille tenue par les Ch. A. en 1940, peu en avant de Bodange, où s'illustrèrent le Ct Bricart, ses officiers et ses hommes.

Pouvons-nous trouver mieux?

Notre Assemblée Générale du 7 mai

Voici un bref compte rendu de l'assemblée générale statutaire de la Fraternelle qui s'est tenue le dimanche 7 mai à Bertrix sous la présidence du lieutenant-général Descamps.

Après l'allocation d'usage du président, le secrétaire national fait rapport sur l'activité de la Fraternelle au cours de l'exercice écoulé. Il regrette ensuite que certaines sections ne fassent pas preuve d'une activité suffisante et demande que chacune fasse un effort pour avoir son drapeau.

Le lieutenant-colonel Krack demande ensuite le concours de chacun pour accentuer le recrutement.

Après avoir donné connaissance des décisions de l'assemblée de Namur du 29 janvier, il rappelle que les Chasseurs Ardennais sont partisans de la célébration de l'anniversaire de la bataille de la Lys à Bruxelles. Il parle encore de ses séjours au Bataillon Ch.A. et fait un vif éloge de cette unité.

Les résolutions qu'il propose sont admises par tous. Il propose ensuite d'envoyer à l'U.F.A.C. 1940-45 l'ordre du jour suivant qui est approuvé à l'unanimité:

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais réunie en assemblée générale à Bertrix, le 7 mai 1950, décide, à l'unanimité, d'inviter l'U.F.A.C. 1940-45:

- 1° A intervenir énergiquement auprès des autorités responsables pour que les enfants des militaires tués à l'ennemi en 1940 bénéficient, sans tarder, du statut des orphelins de guerre. Cet oubli scandaleux a assez duré.
- 2° A exiger du gouvernement que des dispositions légales soient prises d'urgence pour éviter le retour des trahisons qui se sont produites en 1940. (Voir à ce sujet l'article du Colonel Van Daele, paru dans la revue « L'Armée et la Nation », du 1^{er} août 1949.)
- 3° Que des instances soient faites auprès du Ministre de la Défense Nationale:
 - a) pour faire adopter d'urgence le statut du combattant de 1940;
 - b) pour que la commémoration de la Bataille de la Lys ait lieu à Bruxelles et revête le caractère d'une manifestation nationale.
- 4° A prendre nettement position et intervenir avec la plus grande énergie dans les problèmes nationaux intéressant la Belgique une et indivisible.
- 5° A faire connaître à ses membres son activité par une publicité mieux coordonnée.

Le secrétaire termine son rapport par un vibrant hommage au Président qui est longuement acclamé par l'assemblée.

M. Reuter rend alors compte de la mission de contrôle des comptes qu'il a accomplie avec M. Crochet. Les deux vérificateurs sont vivement félicités par le Président pour le soin avec lequel ils se sont acquittés de cette mission délicate.

Le trésorier, M. Conter donne alors connaissance du bilan de l'année écoulée. Il est décidé à l'unanimité qu'à la fin de chaque année sociale, chaque section fera connaître son bilan au trésorier national.

M. Hubert fait ensuite un exposé complet de la question du Bulletin. Il insiste sur la nécessité de mettre à la disposition de ce service un budget lui permettant d'assurer la parution régulière de l'organe de la Fraternelle.

Il est décidé à l'unanimité qu'à partir de 1951, la cotisation sera répartie comme suit: Service du bulletin: 12 fr.; U.F.A.C.: 6 fr.; Comité national: 4 fr.

Toute latitude sera laissée aux sections d'augmenter la cotisation.

M. Hubert fait rapport sur les modifications statutaires qui sont adoptées par tous.

Il est procédé aux élections statutaires. Sont réélus membres du Comité national: MM. Bodson, Caprasse, Kuborn, Van Egroo et Van Hoof.

LA VIE DE LA

Est élu au poste vacant: M. Gruselin.

Après examen de questions diverses, le lieutenant-général Descamps prononce le discours de clôture. Il remercie tous ses collaborateurs du comité national et des sections et félicite le président de la section de Bertrix pour la belle ordonnance des cérémonies patriotiques qui se sont déroulées le même jour dans la localité. Le président est l'objet d'une longue ovation de l'assemblée.

SECTION D'ARLON

A BODANGE

Conformément à la tradition, la section d'Arlon de la Fraternelle a commémoré le 10 mai l'anniversaire du glorieux combat de Bodange où s'illustra la 5^e Compagnie du commandant Bricart.

Une délégation de la Fraternelle conduite par son président M. R. Reuter et où on remarquait le colonel Mathen a assisté au service solennel célébré en l'église paroissiale à la mémoire des héros de la bataille. Un cortège comprenant les enfants des écoles se rendit ensuite à Traquebois où s'éleva une grande croix de bois, érigée là en souvenir. Des fleurs furent déposées au nom de la Fraternelle et de la population de Bodange. M. Reuter, en un fort beau discours, évoqua le combat de Bodange et mit en relief l'héroïsme de la poignée de bérets verts accrochés à ce coin de sol ardennais.

La cérémonie, à laquelle assistait Mme Bricart, prit fin par l'appel des morts.

La Veillée du Souvenir à Arlon

Le même soir, la section d'Arlon organisait au chef-lieu une pieuse veillée du souvenir en vue de commémorer le X^e anniversaire du déclenchement des hostilités. Des absoutes furent chantées en l'église Saint-Donat avec la participation de la Chorale St-Grégoire, en présence d'une foule très nombreuse.

Un cortège parcourut ensuite les rues de la ville et s'arrêta devant le monument du 10^e de Ligne. M. Reuter, en une belle allocution, rappela les combats livrés par les Chasseurs Ardennais et le sens du sacrifice de leurs glorieux morts. Puis, le colonel Mathen déposa au monument une belle couronne de fleurs, tandis que la trompette sonnait le « Last Post ». La Brabançonne et la Marche des Chasseurs Ardennais terminèrent la cérémonie.

SECTION DE BASTOGNE-SIBRET

La section de Bastogne-Sibret célébra elle aussi dignement le X^e anniversaire des combats de mai 1940.

Le jeudi 18 mai, une messe solennelle fut célébrée à la mémoire de nos morts, avec sermon de circonstance, prononcé par un ancien Chasseur Ardennais, l'abbé Burnet. Des fleurs furent ensuite déposées au Monument aux Morts et au Monument Cady, sur la route du Mardasson.

Les groupements patriotiques, les personnalités locales participaient à ces manifestations.

FRATERNELLE

La remise du drapeau de la section régionale de Bertrix

Le 7 mai, à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fraternelle, la section régionale de Bertrix a organisé de magnifiques cérémonies au cours desquelles le lieutenant-général Descamps remit solennellement un drapeau aux dirigeants locaux de la Fraternelle.

Des délégués de la plupart des sections assistaient à cette journée. Parmi les personnalités, citons le lieutenant-général Descamps, président de la Fraternelle, le major Hansquin représentant le commandant militaire de la province, M. Hocquet, bourgmestre de Bertrix, le Commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, le lieutenant-colonel Krack, secrétaire national de la Fraternelle, etc.

La manifestation commença par une messe solennelle célébrée par M. le Doyen, dans une église archi-comble. Le sermon de circonstance fut prononcé avec une chaude conviction, par M. l'Abbé Bodeux, curé de St-Médard, ancien aumônier Ch.A. Le drapeau fut béni pendant la messe.

Conduit par la splendide phalange de la brigade aéroportée, dont la présence ne contribua pas peu au succès des festivités, le cortège vint s'arrêter face au Monument aux Morts, devant lequel avaient pris place les autorités.

Le lieutenant-général Descamps prononça une excellente allocution, insistant avec raison sur le rôle de l'Armée Belge, et des Chasseurs Ardennais en particulier, au cours de la campagne de 1940, ainsi que sur la haute signification du drapeau qu'il allait remettre à la section de Bertrix. Ayant reçu l'emblème des mains du président national, M. Paul Gruselin, président de la section, remercia et promit que les Chasseurs Ardennais de Bertrix resteraient fraternellement groupés autour de leur drapeau, dans le souvenir des morts glorieux des Ardennes, de la Dendre et de la Lys.

Un vin d'honneur fut servi en l'Hôtel de Ville où de courts laus furent dits par M. Hocquet et le lieutenant-général Descamps. Au cours de l'excellent banquet qui suivit le lieutenant-colonel Krack, au nom de la Fraternelle, offrit au général Descamps, en témoignage d'admiration et de respectueux attachement, le bijou de la nouvelle distinction honorifique qui vient d'être accordée à notre président: la plaque de Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

Aux accents entraînants de la musique de la Brigade Aéroportée, un cortège conduisit les bérets verts de la place de la Gare à la Grand'Place où le général Descamps fleurit le Monument aux Morts. Eut lieu alors l'assemblée générale de la Fraternelle dont nous rendons compte par ailleurs.

La musique de la Brigade Aéroportée donna ensuite un concert fort goûté par un nombreux public. La soirée prit fin par un bal qui obtint le meilleur succès.

Manifestations parfaitement réussies: organisation impeccable, excellent accueil, belle animation. Ce fut O.K.!

Félicitons bien cordialement notre ami Gruselin et ses collaborateurs qui se sont dépensés sans compter pour arriver à ce beau résultat.

Au service de notre Patrie! Au service de l'Europe! Au service de la Paix!

« Le Maquis »

Le journal indépendant d'Union Nationale et de Solidarité européenne
Organe officiel de la Fédération Nationale de l'A.S.
Administration-Rédaction: 76, Av. LEGRAND, BRUXELLES — T.: 48.42.79
ABONNEMENTS: UN AN: 50 Fr. — SIX MOIS: 25 Fr.

Le Chirurgien-Dentiste J. SASSERATH

193, RUE ROYALE - BRUXELLES - TELEPHONE: 17.46.83
Combattant 1940 et Prisonnier. Politique. Agrégé de l'Œuvre Nationale des Invalides de Guerre, se tient à la disposition de ses camarades combattants et résistants les MARDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de 9 à 12 h. et de 2 à 6 h.

Prendre rendez-vous de préférence
SCINS ET PROTHÈSE A TARIFS RÉDUITS — EXTRACTIONS NON PAYANTES AUX PORTEURS DU CARNET DE L'O.N.I.G. ET ASSIMILÉS

SECTION DU BRABANT

Le Bal de la Hure

Organisé le 18 juin dans les salons du Club Prince Bau-douin, a connu un très gros succès...

Qu'on en juge: toujours un minimum d'environ 70 couples de danseurs sur la piste!

Et quelle atmosphère: entrain, cordialité, fraternité!

Des intermèdes de choix permirent aux danseurs de... souffler! M. André Labaye, baryton du Théâtre Royal de Liège — toujours là pour les Ch.A. — a eu son succès habituel; les applaudissements n'en finissaient pas. Merci André!

La talentueuse et toute jeune danseuse étoile Sganarella (17 ans) a présenté trois numéros sensationnels: « Les Yeux Noirs », « Le Cygne », « Bam-Bam-Boum »; ce fut ravissant. Aussi, a-t-elle été longuement acclamée.

L'animateur Willy Gersin du « Chat Noir », avec sa verve bien connue, a été éblouissant.

L'orchestre Francis Delfo n'a pas failli à sa renommée. L'importante délégation du si sympathique cercle gaimais a été fort remarquée par la franche camaraderie de ses membres et l'ambiance particulièrement agréable qui s'est formée autour de ce groupe de joyeux copains.

La tombola monstre, près d'un millier de lot, compta les faveurs et la générosité d'une assemblée enthousiaste; le sculpteur M. Fontaine et notre ami Perneel, deux « fournisseurs » de gros lots furent acclamés.

De l'avis de tous, c'est la fête la mieux réussie organisée par la section; beaucoup d'invités ont donné leur adresse pour ne pas être oublié pour la... prochaine.

Aux absents... la même chanson: « Vous avez eu tort, interrogez ceux qui sont venus! ».

Comme ici-bas, les meilleures choses ont une fin, la soirée se termina... dans la matinée; il faisait clair depuis longtemps et... heureusement les trams circulaient.

Ce fut le clou de la saison... et quel clou! Un clou en or dans une belle pierre blanche!

On peut féliciter sincèrement tous ceux qui ont contribué à une si belle réussite d'une fête « osée »; l'organisation d'un bal en juin est chose fort risquée; on pouvait avoir le double « four »: la chaleur tropicale des jours précédents et une participation restreinte.

Ce fut le contraire, la température qui convenait et l'affluence décrite plus haut.

Le « Hardi » Comité des Fêtes du Brabant mérite les plus chaleureux remerciements et particulièrement son président Omer Forget, son animateur Louis Helmbacker et ses dévoués commissaires, les François, Wauters, Léonard, Tastenoy, Gathez, Mattot, Robert, etc...

La bonne formule est trouvée... on continuera!

E. L. F.

P.S. — Un merci spécial à nos deux grands invalides Nisol et Delhamende qui nous ont fait l'honneur d'y assister; ils donnent l'exemple!

Remercions aussi tous ceux venus de province et particulièrement Mme Paulus, d'Arlon.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière à tous les membres de noter que l'adresse du Secrétaire de la section du Brabant, notre ami Louis Helmbacker, est désormais la suivante: 101, RUE LOUIS HAP, ETTERBEEK.

NOTRE IV^{me} PÈLERINAGE A VINKI

Les pieuses cérémonies annuelles dans la bourgade flamande, devenue célèbre par le cran des Ch.A., ont revêtu cette année, un éclat particulier à l'occasion du 10^e anniversaire des combats glorieux qui se sont déroulés dans cette région.

Le cortège traditionnel attendait les délégations Ch.A. aux confins de la localité où M. le Bourgmestre De Roo souhaite la bienvenue aux bérés verts.

A l'heure prévue, 9 h. 45 exactement, précédé par la fanfare locale, le cortège gagne l'église où est célébrée la messe pour nos camarades tombés au champ d'honneur et pour les civils assassinés par l'ennemi; l'église est archicomble.

Après l'office, le cortège se reforme et se rend au cimetière; c'est, d'abord, la visite des tombes Ch.A. où M. le Bourgmestre fit l'appel des Morts, auquel répond un délégué de la Fraternelle. Ensuite, des couronnes sont déposées par l'Administration communale, la délégation du Bataillon Ch.A. et la Fraternelle pendant l'exécution de la Brabançonne.

Le Lieutenant-Colonel Krack, Secrétaire national de la Fraternelle et Président du Brabant, fait un discours où il exalte le sacrifice de nos héros et les leçons à en retirer; il insiste sur la nécessité de l'union entre les Belges et plus particulièrement entre Flamands et Wallons pour assurer la prospérité de la Patrie.

En termes élevés, M. le Bourgmestre répond à ce discours; il invite cordialement les Ch.A. à s'associer à la population pour rendre aux morts glorieux l'hommage qu'ils méritent. Il dit notamment: « Vos Morts, nous les avons adoptés; ne sont-ils pas tombés pour nous, pour la Belgique et nous sommes fiers d'être les dépositaires des cendres de vos Héros! »

Après, on se rend aux tombes des civils martyrs où le Commandant Rogiers fait — en flamand — un discours d'une belle envolée patriotique.

Une fillette de la localité — enfant d'un civil fusillé en 1940 — déclame un poème à la gloire de ceux qui sont tombés pour la Patrie.

La cérémonie du cimetière se termine devant le Monument aux Morts de 1914-18 où des fleurs sont déposées pendant l'exécution du « Last Post ».

A la sortie du cimetière, c'est le moment le plus poignant, des familles de l'endroit reconnaissent des combattants de 1940 ou inversement. On se reconnaît. Ce sont des poignées de main et des « Kom tot huis » et de « à tantôt ».

La musique forme la haie à l'entrée de la Maison communale et joue pour saluer les Ch.A. qui sont reçus par le Bourgmestre.

Il est devenu de tradition que ce sont les Ch.A. qui remettent les distinctions honorifiques aux anciens combattants de la commune. Ce jour, deux chevaleries de l'Ordre de Léopold II sont décernées, l'une à un vieux brave de la guerre 1914-18, l'autre à Mlle De Prest, la sœur d'un brancardier du 1^{er} Ch.A. Et, coïncidence, c'est le Lieutenant-Colonel Krack — de qui dépendait l'unité de De Prest — qui est chargé de la remise de la distinction.

On boit alors à la santé des décorés, le Bourgmestre offre l'apéritif. Et, c'est la détente, les copains se sont retrouvés; nous n'avons que des amis à Vinkt.

On passe à table à 13 heures, M. le Bourgmestre préside; c'est l'ambiance Ch.A. On fait honneur au bon et copieux dîner préparé suivant... les instructions du brave et dévoué

M. J. Van der Eecken, secrétaire communal, organisateur et cheville ouvrière de toutes les cérémonies.

Assistait également au dîner, M. Jacques Philippet, reporter de l'I.N.R.; nous avions eu la très agréable surprise en arrivant à Vinkt, d'y trouver le car de l'I.N.R. Nous devons ce beau geste à notre vaillant et sympathique Capitaine de réserve des Ch.A., Frans Hoosmans, Directeur des Emissions parées de l'I.N.R. Qu'il veuille bien trouver ici et nos remerciements pour son amabilité habituelle et l'expression de notre meilleur souvenir.

Et M. Philippet donne... du galon; du Commandant Krack du 1^{er} Ch.A. en 1940, il a fait le Colonel Krack, Commandant la 1^{re} Division. Et... cela a valu, une bonne « amende » au surnommé pour... usurpation de fonctions!

Ce fut alors la dispersion pour la visite du champ de bataille, chacun aimant à revoir le coin où il a combattu; nous avons vu une brave femme de l'endroit en extase devant un de nos amis en lui disant: « Quand je vous ai mis un « garrot » à la jambe, vous étiez déjà tout bleu, il vous croyais mort et vous voilà, que je suis heureuse! »

Quelle déférence à Vinkt! Tous les habitants saluent les Bérés verts avec une amabilité touchante.

A 15 h. 30, tout le monde est là pour l'embarquement; mais « minute », crie M. le Curé, « je dois prendre une photo! » Et d'une on passe à deux et cela continue jusqu'à épuisement de la bobine. Le brave Abbé D'Haenens n'a que des gestes de ce genre; pendant le dîner, il s'est excusé, devant s'absenter quelques minutes pour une course urgente. Il revint chargé de boîtes de cigares et... quels cigares, fameux, fameux! Il a aussi adopté les Ch.A.

Il faut se séparer, après les traditionnelles poignées de main et « à l'an prochain! ». Nos deux grands cars « virent de bord » et nous voyons des larmes couler, et particulièrement chez deux personnalités de l'endroit.

Au revoir, cher Vinkt, ce furent les plus belles cérémonies du Souvenir!

A 16 heures, on débarque à Gotten. Comme l'Administration communale est occupée ailleurs, nous allons seuls faire visite au cimetière et déposer une couronne. Puis, sous la conduite de participants aux combats qui se déroulent là-bas, on fait la visite du champ de bataille.

On gagne Audenaerde, où un long arrêt est prévu, ce qui nous permet d'entendre Jacques Philippet, de... Bruxelles, cette fois!

Regrettons l'absence du Drapeau et d'une délégation de certaines sections.

Par contre, signalons la « performance » du Capitaine de réserve André venu de Brisy; un tel déplacement ne nous étonne pas quand il est effectué par un si vaillant Ch.A. et brillant Commandant de l'A.S.

Remercions aussi le Commandant du Bataillon Ch.A. pour son beau geste.

Be...félicitons notre ami Forget pour les magnifiques fanions qui garnissaient nos cars.

Nos décernerons le titre de « Maître des transports » à notre ami Wauters qui a organisé notre quatrième pèlerinage; ce fut impeccable, grand merci et toutes nos félicitations, cher Eugène.

Aux septante participants, notre plus cordial merci pour la belle tenue de tous et la dignité parfaite observée pendant toutes les cérémonies.

Ce fut une toute grande journée Ch.A.!

Yves.

Le Service Solennel pour nos Morts

Conformément à la tradition, la Section du Brabant a fait célébrer le dimanche 21 mai, en l'église des RR. PP. Dominicains, un service solennel à la mémoire des Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie.

Un représentant du Régent, les lieutenants-généraux Ley, de Nève de Roden et Donnay de Casteau rehaussaient de leur présence la cérémonie à laquelle assistaient un grand nombre de bérés verts. L'office fut, selon la coutume, célébré en grande pompe. Un sermon de circonstance, très émouvant, fut prononcé par le R.P. Léonard. La collecte fut faite au profit du Service social de la section.

Manifestations

Des délégations de la Fraternelle ont assisté aux funérailles du lieutenant-colonel Vuylsteke, président national des Croix-à-Feu ainsi qu'aux fastes de la Fraternelle des Grenadiers et de l'Interfraternelle du 9^e de Ligne.

LE COIN DE L'INVALIDE, par notre spécialiste

ÉTAT ANTÉRIEUR ET FACTEURS ÉTRANGERS

La loi prévoit la réparation d'une aggravation d'un état pathologique antérieur, s'il est établi que cette aggravation résulte incontestablement d'un fait dommageable tombant sous l'application de la loi, c'est-à-dire dont la cause réside dans l'exécution d'une prestation ou d'un exercice prescrit par un règlement ou par un chef, ou dans une circonstance qui comporte une relation certaine avec l'exécution du service militaire, à condition que cette cause ne soit imputable ni à la volonté, ni à la faute, ni à l'imprudence manifeste de l'intéressé.

A remarquer, d'autre part, qu'une décision de la Commission d'Appel dit que « pendant toute la durée de sa captivité, le prisonnier de guerre doit être considéré comme étant en service et tous les actes qu'il accomplit pendant cette captivité, qu'ils soient ordonnés ou simplement tolérés par l'autorité ennemie, sont des faits du service ».

L'article 9 des lois coordonnées s'exprime comme suit: « Dans l'évaluation d'une invalidité, il y a lieu de déduire les pourcentages déterminés en vertu du barème officiel elge des invalidités les taux qui, dans le même organe, appareil ou fonction, résultent de séquelles dues à des facteurs étrangers, antérieurs, concomitants, ou postérieurs au service ou au fait de guerre que le requérant fait valoir ».

Un exemple va vous faire saisir immédiatement le sens de cette disposition: un ancien militaire rappelé sous les armes le 10 mai 1940 avait contracté avant cette date une affection des voies respiratoires.

Au cours de la campagne des 18 jours ou en captivité son état s'est aggravé. A sa rentrée dans ses foyers, il va travailler dans un charbonnage. L'expert médical, qui l'examine plusieurs années après sa rentrée, conclut:

Affection des voies respiratoires: 25 — 10 = 15 %
Il a été déduit 10 % pour: a) état antérieur: 5 %; b) facteur étranger et postérieur: 5 % (facteur professionnel).

L'expert doit motiver par des arguments scientifiques probants la soustraction qu'il effectue au taux d'invalidité qu'il estime correspondre à l'état actuel du demandeur. Le taux déduisant doit pouvoir se justifier d'après une des rubriques du barème des invalidités. Le reste de cette soustraction est la quotité uniquement attribuable au fait dommageable tombant sous l'application de la loi.

Il incombe à l'Administration de faire la preuve de l'état antérieur. Dans les Commissions de Pensions de Réparation une jurisprudence semble établie qui admet que dans les cas de déductions pour antériorité le protocole d'expertise établi par les experts de l'Office médico-légal constitue cette preuve.

Le camarade P. NICOLAY spécialiste du matériel moderne pour étalages se tient à votre disposition. — Sur demande se rend en province.



RUE MESSIDOR, 62 - BRUXELLES - TELEPHONE: 44.89.15
Conception: Projets et maquettes — Réalisation: Diverses matières
Spécialités: Découpage, lettres, sujets, pochoirs, etc... etc...
Prix spéciaux pour les camarades. — Renseignements gratuits
UN ÉTALAGE PARFAIT EST SIGNÉ NICOLAY

A la sous-section de Molenbeek

La sous-section de Molenbeek a organisé le 27 mai une soirée de boxe.

QUI PEUT LE PLUS
PEUT LE MOINS...
EN 1949



remporte 60 VICTOIRES: Cross - Circuits - Régularité
Les CHAMPIONNATS toutes catégories et tous terrains
Pour être mieux servi * Pour tous les prix
de la 125 cc. 2 temps à la 600 cc. Sport

MAISON SAROLEA S. A. - HERSTAL

M. Devèze et la Commémoration de la Bataille de la Lys

Le monde « anciens combattants » de 1940 a été fort remué de l'attitude adoptée par M. Devèze, alors Ministre de la Défense Nationale, à l'occasion de la célébration du X^e Anniversaire de la Bataille de la Lys, le 21 mai, à Courtrai.

Rappelons brièvement les faits: L'U.F.A.C. 1940-45 et les associations courtraisiennes d'anciens combattants avaient désiré donner à cette manifestation une ampleur aussi grande que possible. Ils avaient notamment demandé et obtenu du Ministre de la Défense Nationale la participation de détachements de toutes armes, des drapeaux des unités ayant combattu en 1940, de la musique des Guides, etc... Nous ne cachons pas que la « présence physique » — pour employer un jargon mis en honneur récemment — de M. Devèze aux cérémonies et le fait qu'il devait y prononcer un discours avaient suscité de nombreux remous jusqu'au sein des Comités organisateurs. On avait néanmoins tenté un effort de conciliation, essayé de voir moins l'homme que le Ministre, en même temps que ce dernier faisait de son côté certaines promesses...

Tout paraissait donc devoir s'arranger, car M. Devèze semblait fort redouter qu'on lui fit à Courtrai une conduite de Grenoble...

La volte-face

Le vendredi 19 mai, le Ministre de la Défense Nationale convoquait le Président de l'U.F.A.C. 1940-45 pour lui confirmer sa présence personnelle et celle de l'Armée aux cérémonies. Ce qui fut annoncé par un communiqué devèzien publié le samedi 20 mai dans la presse. Tout allait donc bien...

Or, le samedi 20 mai, à la fin de la matinée, le Président de l'U.F.A.C. 1940-45 fut à nouveau mandé par M. Devèze et s'entendit dire que le Ministre avait réfléchi et changé d'avis: il n'irait pas à Courtrai — ce qui n'était pas grave — mais il retirait aussi toute participation de l'Armée à la journée, ce qui apparaissait comme une injure aux combattants de la Lys.

Rien ne put faire revenir M. Devèze sur sa décision. Certains de ses amis politiques, parmi les plus éminents, échouèrent dans leurs efforts pour l'amener à une plus juste conception de son devoir.

La petite histoire

La petite histoire — qui est, paraît-il, souvent la vraie — veut que M. Devèze ait passé, du 19 au 20 mai, une nuit plutôt agitée. Ce ne serait pas le sommeil qui lui aurait porté conseil... Elle veut aussi que certains membres de son entourage, qui n'ont guère que de la condescendance pour cette « méprisable petite armée » de 1940 — Parlez-nous plutôt des héros des bureaux de Londres... Aôh! ...Yes! — aient exercé une influence néfaste sur le Ministre et emporté sa décision, profitant de sa fatigue ou de sa sénilité.

Cette petite indiscrète raconte aussi qu'à peine M. Devèze avait annoncé sa décision de retirer la participation de l'Armée, les drapeaux de nos glorieuses unités, en route pour Courtrai, auraient défilé sous les fenêtres du Cabinet ministériel. Le Ministre les aurait contempnés et se serait mis à verser de chaudes larmes. Il est vrai que M. Devèze fut avocat d'assises et fait de la politique depuis pas mal de lustres. C'est dire qu'il a la larme facile! — Il lui eût été plus simple de faire faire son petit amour-propre. Car, toutes ses arguties, tous ses pauvres petits prétextes n'ont convaincu personne.

M. Devèze a mal agi. Il n'avait pas le droit de saboter la commémoration de la seule bataille d'arrêt livrée sur le front Ouest en 1940, digne des belles traditions militaires de la Belgique.

La sagesse des nations dit qu'il faut réfléchir avant d'agir, et aussi que les conseillers ne sont pas les payeurs.

Domage pour M. Devèze qu'il ne s'en soit pas rendu compte à temps...

L'U.F.A.C. 1940-45 condamne l'attitude de M. Devèze

Beaucoup de nos amis se sont étonnés du manque de réaction de l'U.F.A.C. 1940-45, en présence du coup de force de M. Devèze. Nous aussi. Soulignons toutefois que l'U.F.A.C. s'est efforcée de ne pas envenimer les choses et que si elle n'a pas réagi immédiatement, c'est notamment afin de ne pas avoir l'air de se lancer dans la bagarre électorale qui agitait le pays à ce moment.

Néanmoins, le Conseil National d'Administration de l'U.F.A.C. 1940-45, réuni le 10 juin, a été « unanime » à condamner formellement et sans réticence l'attitude de M. Devèze.

À l'intervention notamment des Ch. A., membres du C.N.A., la mise au point suivante a été approuvée par tous:

« La commémoration du X^e Anniversaire de la Bataille de la Lys n'a pu être célébrée avec tout le faste prévu: le samedi 20 mai, à midi, M. Devèze, alors Ministre de la Défense Nationale, retirait d'un trait de plume la participation de l'Armée et notamment celle des Etendards des Unités ayant combattu sur la Lys en 1940.

« Les Anciens Combattants ont été douloureusement frappés par ce geste de M. Devèze, qui cependant la veille dans un communiqué avait déclaré « qu'il considérerait » comme un impératif devoir de sa charge d'associer » étroitement l'Armée d'aujourd'hui... à la célébration » patriotique et nationale de la conduite héroïque de l'Armée de 1940 et à l'hommage qui sera rendu à ses glorieux morts... »

« L'U.F.A.C. 1940-45 estime que les anciens combattants ont droit à une réparation: aussi prend-elle dès à présent ses dispositions pour que la commémoration de l'an prochain soit faite avec tout le faste qui convient pour célébrer dignement la conduite héroïque des combattants de la Lys et honorer la pieuse mémoire des braves, qui ont sacrifié leur vie au cours de ces journées glorieuses de mai 1940.

« Comme le discours du Ministre de la Défense Nationale mettait en évidence, suivant le vœu du C.N.A. de l'U.F.A.C. 1940-45, l'hommage glorieux mérité par l'Armée, son Commandement et son Chef Suprême, notre Président National a estimé le porter à la connaissance de tous.

CAMARADES ET FRATERNELLES!

Savez-vous qu'une des plus beaux drapeaux, celui de notre Fraternelle de Borlitz a été fourni par LE SPECIALISTE

A. SERVAIS-MICHEZ

46, RUE BRUN - ANDENNE — TEL.: 168

Un Ancien du 10^e de Ligne de 1914-1918

Matité et Résistant 1940-1945

Déjà fournisseur des superbes drapeaux de nos Fraternelles de Hay et Bastogne!

Camarades! Favorisez-le! C'est un ancien! et acceptez ses conseils, ils sont judicieux!

Coups de Boutoirs

À l'N.R.

C'est avec surprise et une vive satisfaction que nous avons écouté le 18 juin au soir l'« actualité » consacrée par l'N.R. au pèlerinage des Chasseurs Ardennais à Vinkt.

Excellent reportage, bien réalisé et tout aussi bien présenté.

Cela compensait la pauvreté du reportage fait à l'occasion de la célébration du X^e Anniversaire de la Bataille de la Lys, le 21 mai à Courtrai, où on n'entendit guère que des cymbales et du bla-bla...

Pour maison de commerce, grand ami des Chass. Ard., le mande **SERVANTE, bien logée et nourrie, bien rémunérée, vie de famille.** S'adresser, 5, chaussée d'Arsen-berg, Saint-Gilles.

À Radio-Arlon

La pieuse veillée du souvenir, organisée le 10 mai, par la Section d'Arlon eut, elle aussi, les honneurs de la radio. Le nouveau poste régional luxembourgeois, alias « Radio Arlon » réalisa un radio-reportage épatant, dû à M. Robert Ravet. Voici ce qu'en dit un journal local:

« Les anciens Bécets verts qui s'étaient mis à l'écoute ont pu revivre pendant dix minutes les émouvantes phases de la cérémonie de mercredi dernier.

« Création d'atmosphère, bruitage, commentaires et, tout spécialement, la reproduction de la splendide sonnerie du dernier salut exécutée de magistrale façon par le sergent Ernest Muller, ancien trompette des Chasseurs Ardennais, ont certainement comblé les vœux des plus difficiles. »

SAVEZ-VOUS, CHERS CAMARADES... que si vous voulez de la bonne charcuterie et de la bonne boucherie UNE ADRESSE S'IMPOSE

Boucherie-Charcuterie HOLLAY

18, RUE DES BRASSEURS, WAVRE

(Un as de 1940 du 1^{er} Ch. A. — Croix de Guerre)

Faites-lui donc une commande, même par écrit, vous serez bien servis

À Bodange

La renommée des vaillants bécets verts du Commandant Bricart a franchi nos frontières. C'est ainsi qu'au cours du mois de mai, une délégation d'officiers et de journalistes suisses a visité le champ de bataille de Bodange. Faisait notamment partie de la délégation le Major Eddy Bauer qui est considéré comme un des meilleurs critiques militaires du moment.

Quelques jours après, un groupe d'officiers de l'Ecole Supérieure de Guerre française arrivait également à Bodange.

À l'occasion de ces visites, le Colonel Bouhon, directeur des cours à l'Ecole d'infanterie à Arlon, et le Capitaine Autpenné, de la 5^e Cie/1^{er} Ch. A., firent un récit détaillé du combat.

L'AME DES CHASSEURS ARDENNAIS

par V. ROBERT (50 Fr.)

Librairie OTTEN — Bruxelles, 45, rue du Méridien

(Expédition en province contre remboursement)

C.C.P. 352977 ★ Objets classiques et location de livres ★ TEL.: 18.10.81

GRANDS LAVOIRS « UNICA »
ET BLANCHISSERIE
Maison de confiance fondée en 1933
342, Rue du Noyer - T.: 34.14.49 - R.C. 151.726
UNE VISITE A NOS INSTALLATIONS S'IMPOSE!
Ses services soignés - Sa livraison ultra-rapide par un personnel stylé dans toute l'agglomération bruxelloise.

Remerciements à l'Œuvre des Automobiles pour Invalides de Guerre, de la part de nos amis Delhamende et Nisol, pour l'inoubliable voyage en Hollande.

Egalité, d'abord

Il est beaucoup question, dans les milieux A.C., de la péréquation des rentes, pensions, etc..., spécialement de celles dont jouissent les veuves, les orphelins et les invalides. Ces instances sont certes justifiées, car ces pensions ne sont pas adaptées au coût de la vie.

Mais, il est une autre question à laquelle, nous semble-t-il, on devrait également prêter attention: l'inégalité de traitement dont sont victimes les combattants et ayants-droit de la dernière guerre, par rapport à ceux de la précédente. Nous n'énumérerons pas ici toutes ces inégalités qui sont connues de tous les initiés.

Il serait temps qu'un terme soit mis à cette situation. Qu'on commence par placer tout le monde sur le même pied!

Nous avons toujours estimé ici que les dirigeants des grandes associations avaient eu tort de transiger et d'accepter, pour les « jeunes » de 1940-45, un statut particulier. D'autant plus que cette situation risque de se retourner, à plus ou moins longue échéance, contre les « anciens » de 1914-18.

CHASSEURS ARDENNAIS,

Quand vous êtes en ville, seul, avec votre famille ou avec des amis; allez à votre local, allez déguster les délicieuses bières que l'on y sert.

Vous serez toujours accueillis par des patrons courtois et servis par un personnel aimable et stylé!

" AU LION D'OR "

23, PLACE SAINT-GERY - BRUXELLES-BOURSE

TELEPHONES: 12.56.81 - 11.17.59

*

Tous les dimanches permanence à partir de 11 h.

*

« AU LION D'OR » EST VOTRE MAISON
VOUS VOUS Y SENTIREZ CHEZ VOUS

Un brave Chasseur Ardennois cherche appartement de 4 places à Bruxelles ou environs. - Donner adresse à V. Robert, 23, rue Washington, qui transmettra.
Merci d'avance!

La dénationalisation de notre Armée

Nous en avons déjà parlé ici même. A l'occasion de la dernière Journée de l'Infanterie, un « Ancien », que, comme tous ses congénères, ces réformés... « londonniens » attristés et déçus, a publié dans le « Pourquoi Pas » quelques réflexions que nous faisons volontiers nôtres. Il écrivait notamment:

» Lorsque naquit notre gazette, l'armée belge portait des uniformes d'opérette bien jolis, mais elle était foncièrement nationale et on dit qu'elle ne se comporta pas trop mal dans une petite affaire qui dura quatre ans, le long d'un joli cours d'eau appelé Yser. Et quand elle revint en 1918 cette armée virilisée et victorieuse, la « floche » de sa « pinemouche » sur l'œil, elle incarnait magnifiquement la Belgique. Plus tard, en 1940, lâchée à droite et lâchée à gauche, elle devint le bouc émissaire de la lamentable impréparation des autres, bien que l'ennemi lui-même reconnût qu'une seule — l'armée belge — s'était vraiment battue.

» On ne la revit jamais. En septembre 1944, parmi les troupes libératrices il y avait une « brigade » de gars de chez nous. Mais cet ersatz de nos régiments disparus portait un uniforme étranger. Un uniforme glorieux, certes, mais tellement peu belge! Et que dire de la façon de marcher, d'évoluer, de manoeuvrer, dont l'effarante découverte nous était encore réservée?...

» Pourquoi, mon Dieu, ce pas trop long, ce lancement des bras en avant et en arrière, haut, très haut, trop haut? Pourquoi cette raideur contrainte du buste? Pourquoi ces ridicules demi-tours à droite, en levant le genou à hauteur de l'estomac et en enfonçant les pavés à grands coups de talon?

» Cela fait peut-être très bien devant Buckingham Palace en tunique rouge et en bonnet à poil. Et si les Anglais aiment cet automatisme déréglé, tant mieux pour eux. En Belgique, on ne peut s'empêcher de rigoler, comme on rigolait du pas de Poie de la Wehrmacht.

» Nos grenadiers, nos « piottes », nos carabiniers marchaient donc si mal, qu'il a été jugé indispensable de piétiner — à coups de talon! — toutes les traditions de ce qui fut naguère notre armée? Les chasseurs français, les fantassins français, ont-ils abandonné le pas qui fut toujours le leur et sans lequel ils ne seraient plus des Français? Les Américains ont-ils singé les Britanniques — qui, seuls peuvent être des Britanniques? Il n'y a que les Belges — ceux de Londres — pour imposer ce burlesque à un peuple auquel il convenait moins qu'à tout autre. Et c'est profondément triste — triste et humiliant.»

Si le nouveau Ministre de la D.N. — qui a tant à faire — portait un tout petit peu son attention de ce côté. Qu'il nous rende une armée vraiment belge! Certains ex-émigrés trouveront peut-être cela « shocking », mais tous les autres applaudiront.

A L'U.F.A.C. 1940-1945

Au cours de l'assemblée générale qu'elle a tenue, le dimanche 23 avril 1950, l'U.F.A.C. 1940-45 a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant:

L'U.F.A.C. 40-45 groupant 90 Fraternelles d'anciens combattants de la dernière guerre, réunie en assemblée générale le 23 avril 1950:

1) Considérant que les Prisonniers de Guerre, les Prisonniers Politiques, les Résistants, les Réfractaires et les Déportés bénéficient d'un statut légal et que SEULS les Anciens Combattants de la guerre 1940-45 n'ont pas encore obtenu satisfaction à cet égard,
proteste énergiquement contre cette carence inadmissible des Pouvoirs Publics,

et adjure le Gouvernement de présenter d'urgence aux Chambres Législatives et de faire voter par Elles sans autre retard, le statut du Combattant de la guerre 1940-45 sur la base des propositions de la Commission Lebert.

2) S'élève d'autre part énergiquement contre les menées scandaleuses des agitateurs antibelges qui font voter dans des congrès des motions criminelles préconisant notamment le fédéralisme, précurseur d'un séparatisme destructeur de la Patrie, cette Belgique une et indivisible pour laquelle de si nombreux et des meilleurs de ses fils ont donné leur sang,

Et passe à l'ordre du jour.

UN CENTRE NATIONAL

DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Dans l'état présent des affaires et de leurs exigences, sans cesse croissantes, il importe de promouvoir l'instruction de toutes les personnes exerçant des fonctions artisanales, commerciales et industrielles. Les instances officielles s'en préoccupent activement et c'est pourquoi elles se sont intéressées à la création d'une Ecole par-correspondance, bilingue, dénommée « Centrindus » ou « Centre de Perfectionnement pour Chefs d'entreprises appartenant au petit et au moyen commerce, à l'artisanat et à la petite industrie ».

Cet Institut a pour objet de donner à tous les artisans, commerçants et industriels un enseignement spécial, adéquat, que chacun d'eux doit avoir le souci, sinon le devoir, d'acquiescer dans son propre intérêt.

« Centrindus » est reconnu par le Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes et est favorisé d'un Comité de patronage composé de nombreuses personnalités. Sa direction a été confiée à M. Jules Baude, Directeur Général du Centre National d'Etudes Supérieures.

Les cours commencent le 1^{er} septembre 1950. On peut s'y inscrire à toute époque de l'année.

Toute documentation est à la disposition de quiconque au siège de « Centrindus », 47, rue du Houblon, à Bruxelles, où tous renseignements et notices peuvent être obtenus immédiatement (tél. 12.62.73).

(Communiqué).

Vous CHASSEURS ARDENNAIS, qui aimez un poulet bien tendre ou un bon lapin... Rendez donc visite au Camarade
JEAN-MATTHYS
Ancien du 5 Ch. A. — VOLAILLES-GIBIERS
HALLES CENTRALES, Echoppe 32 - Rue de la Vierge Noire, BRUXELLES
C.C.P. 702.934 TELEPHONE: 12.75.13 R.C.S. 90664
Expédition en province

NOUVELLES DES NOTRES

L'Aumônier Philippe est décédé

Nous avons appris avec stupeur le décès de l'aumônier Philippe, survenu à Salzinnes-Namur, le vendredi 2 juin.

Né à Florennes, le 27 janvier 1892, Jean Philippe prit part à la guerre de 1914-1918 en qualité de brancardier. Passé au 8^e, puis au 13^e de ligne, il participa avec ce régiment à l'offensive libératrice de 1918. Au cours d'une mission particulièrement délicate, il eut le bras gauche emporté le 14 octobre 1918. La citation suivante à l'ordre du jour de l'armée lui fut accordée:

« Brancardier qui, au cours de ses trente-quatre mois et demi de présence au front, s'est toujours distingué par son dévouement infatigable et son esprit de sacrifice absolu. A été très grièvement blessé le 14 octobre 1918 à Meerseldele en accompagnant sa section de mitrailleuses qui se portait à l'attaque de la Flander Stellung. »

Démobilisé, il reprit ses études au Séminaire et fut ordonné prêtre à Namur le 11 novembre 1923.

L'abbé Jean Philippe fut nommé, le 20 novembre de la même année professeur au Collège Saint-Joseph à Virton, où il demeura jusqu'en juillet 1934, date à laquelle il fut nommé aumônier militaire à Arlon. Sa nomination coïncida avec la création du Corps des Chasseurs Ardennois.

Tous les anciens Ch.A., et particulièrement ceux du 1 Ch.A., ont conservé le meilleur souvenir de ce brave homme, de cet homme brave par excellence.

Qui ne se rappelle la silhouette caractéristique de cette belle figure d'aumônier? Grand amputé de 14-18, il avait perdu le bras gauche au cours de l'offensive libératrice et portait au cou les cicatrices d'une blessure affreuse occasionnée par le même éclat d'obus.

Il fut vraiment des nôtres; il ne nous quitta qu'à la mobilisation, ayant été promu Aumônier Divisionnaire de la 8^e D.I. Aussi, on peut affirmer qu'il a une large part à la formation de ce moral de fer dont était animés nos brêrets verts d'1940.

Il a eu le grand mérite de fonder à Arlon, le magnifique « Foyer du Soldat ».

Dès 1940, il fut de la vraie résistance et dirigea un important service de renseignements.

Dans la suite, ses deux sceurs furent arrêtées par l'ennemi; l'une d'elles n'est pas revenue des bagnes nazis.

L'aumônier échappa à l'arrestation et il n'en continua pas moins de diriger son service de renseignements, en se réfugiant dans la clandestinité.

Il nous disait, après la libération: « Mon mérite n'est pas d'avoir travaillé au nez et à la barbe des Boches — cela est tout à fait normal pour un Belge — mais bien d'être parvenu à force d'astuce à camoufler ma vieille carcasse, silhouette reconnaissable à distance; pour cela, je réclame le brevet de camoufleur d'élite! ».

Un grand patriote a disparu.

Saluons sa mémoire, conservons précieusement son souvenir et surtout profitons de ses exemples.

Nous présentons à sa famille, l'expression de nos fraternelles et chrétiennes condoléances.

NAISSANCES

— Alain-Georges, chez le capitaine et Madame Dutilleux.
— Jean-Claude chez M. et Mme Van de Wiele.
— François, chez M. François Hannick, secrétaire de la section de Neufchâteau, à Neufchâteau.
— Pol, chez M. Joseph Ferra, à Geneveaux-Léglise, de la 9^e Cie du 2^e Ch.A.
— Renelde, chez M. Augustin Dumont, à Léglise, du 1^{er} Ch.A.
Le major B.E.M. Borgniet, si dévoué pour nos Ch.A., est grand-père pour la seconde fois.

Proficiat!

Le petit fils, Jean Claude, a vu le jour en A.O., au Foyer de Lt Mathelot, gendre de notre cher major.

Rien que du bonheur au cher petit!

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonheur pour les petits.

Le Président national des « Croix du Feu » n'est plus

Le lieutenant-colonel de réserve d'Aviation Vuylsteke est décédé inopinément le 20 mai. Sa disparition brusque a jeté la consternation dans le monde « Anciens Combattants ».

Qui ne connaissait ce grand patriote?
As des deux guerres, résistant émérite, il cumulait de nobles fonctions.

Président national des Croix du Feu, c'est lui qui a fait de cette fédération, l'organisme vivant et dynamique connu de tous.

Vice-président de l'O.N.A.C., il eut une large part à l'épanouissement de cette belle œuvre.

Secrétaire de la Maison des Aîlés, il en a fait un « joyau » qui a été copié par l'étranger.

Membre du Conseil national des Anciens Combattants, ses avis étaient écoutés et suivis.

Homme infatigable, il était partout où il y avait du bien à faire à ses anciens compagnons d'armes.

Ardent patriote, c'est lui qui a voulu que le pèlerinage de Dixmude ne dégénérait pas en une cérémonie séparatiste.

Ses « Croix du Feu » lui ont fait des funérailles grandioses, plus de cent drapeaux y assistaient; une centaine de couronnes et gerbes furent déposées sur sa tombe.

Une délégation de notre Fraternelle a assisté aux funérailles.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille de ce grand homme ainsi qu'à nos amis, les « Croix du Feu ».

K. F.

PREMIERES SOUSCRIPTIONS POUR LE MONUMENT

Le Comité Exécutif du Mouvement a adressé un appel à toutes les communes luxembourgeoises pour qu'elles participent aux frais d'érection du Monument dédié aux Chasseurs Ardennois.

Au moment où nous mettons sous presse, les souscriptions suivantes ont été décidées et portées à la connaissance du Comité :

SAINT-HUBERT	5.000,—
VILLANCE	5.000,—
VIRTON	10.000,—
FLORENVILLE	1.000,—
GRUNE	400,—
SIBRET	3.000,—
HOUFFALIZE	1.000,—
SOMMETHONNE	500,—
MARTELANGE (1 ^{re} souscription)	5.000,—

DECES

Le 1^{er}sergent-major Kalb, ancien 47 du 1 Ch.A., a eu la douleur de perdre son épouse.

Nous réitérons à ce membre dévoué, l'expression des sincères condoléances des Brêrets Verts de 1940.

Notre porte-drapeau fédéral Thiéberath nous annonce le décès de sa sœur.

Nous réitérons nos sincères condoléances.

L'HONNEUR DE L'ARMÉE DE 1940

S. M. LE ROI LÉOPOLD III ÉCRIT A W. CHURCHILL...

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de la singulière mise au point faite par M. W. Churchill en tête de la seconde édition de ses « Mémoires » relativement au rôle joué par l'Armée belge en 1940.

Nous venons de découvrir dans le volumineux « Recueil de Documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949 », lequel fut publié à la veille de la consultation populaire, le texte d'une lettre que S.M. le Roi Léopold III, Commandant en Chef de l'Armée Belge en 1940, a adressée à M. Churchill pour protester contre ses allégations mensongères. Nous reproduisons ci-après ce texte qui — chose singulière — n'a, à notre connaissance, été publié par aucun journal jusqu'à ce jour. Le voici :

Bruxelles, le 3 mars 1950.

A son Excellence
the Right Honorable Winston Churchill.

Excellence,

Le Roi me charge de vous faire parvenir la communication suivante :

Les journaux belges ont reproduit le texte d'une déclaration que vous avez rédigée en guise de préface à la nouvelle édition de vos « Mémoires ».

Selon ce texte, vous avez déclaré : « L'Armée belge combattit avec vaillance et résolution, mais on la fit entrer en action si tard qu'elle ne put même pas occuper les positions préparées à l'avance sur sa ligne de front ».

Le Roi exprime sa profonde stupéfaction devant cette allégation dont le caractère est tel qu'on va jusqu'à se demander si la version qui en est donnée est bien conforme à votre pensée.

On pouvait espérer, la lumière ayant été faite sur la campagne des 18 jours, que vous auriez tenu à réviser loyalement le jugement qui a pu être le vôtre au moment même des faits.

Il faut constater, à regret, que cet espoir est déçu.

Il semble impossible cependant qu'il n'ait pas été à votre connaissance qu'avant le 10 mai 1940, les troupes belges se trouvaient établies, depuis de long mois, sur les positions qu'elles devaient occuper, et qu'elles entrèrent en action à l'instant même où le pays fut attaqué.

Votre façon de présenter les choses doit nécessairement amener, à la lecture, la conclusion que le Commandement en Chef belge aurait fait preuve d'une impardonnable incurie, voire d'une négligence criminelle. Une telle insinuation porte atteinte à l'honneur de la Belgique.

En effet, toute déclaration émanant d'une personnalité comme la vôtre, qui a joué un rôle si éminent pendant la guerre, revêt une importance exceptionnelle aux yeux de l'opinion publique mondiale. La gravité de votre imputation s'en trouve renforcée.

Le Roi estime qu'il n'est pas possible que de semblables contre-vérités continuent à être répandues. C'est pourquoi le Roi vous prie de bien vouloir vous expliquer au sujet de votre affirmation qui suscite dans notre pays une profonde déception et une si pénible impression, et qui est de nature à discréditer la Belgique dans le monde entier.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Le Secrétaire du Roi,
(s.) Jacques Pirenne.

Nous ne pensons pas que M. Churchill ait répondu à cette lettre, tout comme le grand homme n'a pas encore eu le geste d'élémentaire courtoisie de répondre à la lettre qui lui fut adressée, voici plus d'un an, par une centaine de généraux belges.

...et au Général Weygand

D'autre part, le général Weygand a lui aussi publié ses Mémoires. Bien que l'ex-commandant en chef se soit montré beaucoup plus objectif que M. Churchill, il a néanmoins été injuste pour l'Armée belge. Le Roi lui a adressé la lettre suivante :

Bruxelles, le 3 mars 1950.

A Monsieur le Général Weygand.

Monsieur le Général,

Le Roi me charge de vous faire la communication suivante :

Dans vos « Mémoires » tels que les a publiés le journal belge « La Libre Belgique », vous écrivez notamment qu'un télégramme du Général Champon vous apprit que l'Armée belge renonçait à la lutte et qu'il fallait attendre la cessation du feu pour minuit. Cette nouvelle, ajoutez-vous, « tomba comme un coup de foudre, rien n'ayant pu vous faire prévoir une pareille décision, aucun avis, aucune indication ».

Le Roi est profondément étonné que vous ayez pu écrire une semblable affirmation. A la suite de contacts personnels que vous avez eus avec le Roi, et des notes presque quotidiennes qui ont été remises par le G.Q.G. belge au Commandement français, vous ne pouviez pas ignorer que, depuis plusieurs jours, l'Armée belge était acculée à une capitulation imminente.

L'annonce de la publication de vos « Mémoires » avait fait naître l'espoir d'un exposé objectif des faits. On pouvait légitimement s'attendre à ce que vous rétablissiez loyalement la vérité.

Le commentaire dont vous entourez la cessation du feu par l'Armée belge, a causé, dans notre pays, une forte déception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Général, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Secrétaire du Roi,
(s.) Jacques Pirenne.

On voit par ces lettres que, comme Son père le Roi Albert l'avait fait lorsque certains militaires et politiciens français, tels Foch et Tardieu, cherchèrent à diminuer le rôle joué par l'Armée belge au cours de la guerre 1914-18, le roi Léopold défend en toutes occasions, avec l'énergie qui le caractérise, l'honneur de Ses soldats. On Lui en sait d'autant plus gré que Sa vigilance contraste singulièrement avec l'indifférence dont font preuve nos gouvernants pour tout ce qui concerne la défense de l'Armée de 1940. Aucun des gouvernements ne s'en est jamais soucié. Lorsque Churchill publia la « mise au point » qui lui valut la verte réplique royale qu'on a lue plus haut, M. Dewèze, ministre de la Défense nationale, sollicité par un parlementaire d'élever une protestation — qui lui incombait tout de même — se contenta d'une réponse dilatoire... avant de saboter le X^e Anniversaire de la Bataille de la Lys.

SOUVENIRS, par un ancien

(Suite).

En effet, quelques minutes après, une auto arrive au tournant de la route. Ce sont des nôtres! Le chauffeur connaît la route — on s'en aperçoit —; il roule avec lumière de croisement et parfois allume les phares de route.

Nous la reconnaissons — c'est notre major! — « Vous êtes là, vous autres, tant mieux, autant de retrouvés... Votre commandant me suit, la voiture qui arrive là-bas. Nous sommes fortement en retard. A tantôt! »

C'est ce que nous a dit ou crié notre chef de bataillon et l'auto est repartie.

Et voilà notre commandant! Quelle joie de part et d'autre! « Mes amis, je vous croyais perdus, ramassés là-bas à votre poste sacrifié. Je suis heureux de vous revoir. Vous m'expliquez vos démêlés avec les Boches à l'étape. Préparez-vous, votre peloton est en tête ».

Et l'auto du commandant démarle!

Nous sommes rassemblés, on distingue des ombres sur la route, mais aucun bruit.

—Tiens, dit Edouard, à les voir rouler en silence, cela me remet en mémoire ce que disait le Colonel quand j'ai fait mon dernier rappel :

« Chasseurs Ardennais, vous êtes munis d'un vélo! vous devenez donc des unités cyclistes! Sachez utiliser au maximum les caractéristiques de ces troupes! Elles se déplacent rapidement, par tous les chemins, même dans la plupart des terrains et à peu près sans bruit. J'attire votre attention spéciale sur ce dernier point qui vous intéresse particulièrement: les déplacements se feront sans bruit si les soldats sont des Chasseurs Ardennais, c'est-à-dire soigneux et disciplinés. Vous devez donc veiller particulièrement à ce que votre vélo soit toujours bien huilé et le paquetage parfaitement arimé... »

— Tu as raison, Edouard, interrompt le caporal, mais les vlat! On siffle notre marche en sourdine! On nous répond de même!

— Qui est-ce? crie-t-on.

— Poste sacrifié de la Forêt, répond Edouard.

On se précipite sur nous, le lieutenant nous embrasse tous l'un après l'autre puis ce sont les copains... Et moi, comme beaucoup d'autres, je verse des larmes de joie!

S'il y a des moments pénibles à la guerre, il y a en a d'autres, joyeux!

Ce fut le cas et, me croirez-vous, quand je suis repassé par là, au cours de mon congé payé, je me suis assis le long de la route et les larmes me venaient aux yeux en me rappelant cette fameuse rencontre.

Voilà l'autre peloton!

— Vivement en selle, commande le lieutenant. Vous autres, les forestiers en tête, à mes côtés pour me raconter ce qui s'est passé.

Et on est reparti!

Le caporal fait un sprint pour nous devancer et avertir l'officier qui commande la destruction de notre départ.

On a retrouvé des jambes, on se sent heureux d'être au milieu des « siens »!

La caporal roule à côté du lieutenant et lui donne des détails, fait son rapport quoi!

Cela ne dure pas longtemps. A la première descente, l'officier lui dit :

— Ecoute, il nous faut « gazer » pour être hors de la zone avant le jour et parler coupe le souffle. Transmets la consigne « à toutes pédales ».

Et c'est « à tombeau ouvert » que nous gagnons Hargimont et... sans aucune pelle!

On lance des fusées dans tous les coins et à toutes les altitudes et aussi en avant de nous, sur notre itinéraire.

On voudrait tant savoir de quoi il s'agit!

Et voilà que l'on fait précisément une halte à peu près l'endroit de lancement, dans un bois près du village de Aye.

Notre officier nous place de part et d'autre de la route face au bois puis fait communiquer :

— Silence absolu, si vous apercevez l'une ou l'autre chose suspecte, précipitez-vous dessus à trois, l'arme prête!

Revenant vers nous, il nous dit à voix basse :

— Je voudrais tant piger un lanceur de fusées!

Ce fut en vain la halte fut même prolongée de cinq minutes... rien vu!

On est reparti le cœur gros et ce, d'autant plus, qu'entre copains, pendant l'arrêt, on avait fait ses petites réflexions :

— Cette fois, nous quittons notre chère Ardenne, pourquoi?

— Notre village est sans doute déjà occupé par les Boches, que sont devenus nos parents?

— C'est malheureux, devoir abandonner nos belles défenses de la frontière, si on nous avait renforcé...

— Dire que de toute la Belgique, c'est l'Ardenne qui se prête le mieux à la défense et à l'abandonner!

Et d'autres et d'autres, toutes bien amères.

On roule en silence et à vive allure, les kilomètres sont « avalés » comme disent les reporters sportifs et cela malgré nos trente-cinq kilos de bagages!

On fait halte au petit jour dans un bois de sapins; on quitte la route.

— Faites cercle autour de moi, dit le lieutenant, et imitez-moi!

Il se couche, le postérieur à environ vingt centimètres d'un arbre puis lève les jambes et appuie les pieds contre l'arbre.

— C'est la bonne façon de décongestionner les jambes, voyez-vous, dit notre officier, et peu après, il poursuit :

— Puis, j'ai quelque chose à vous dire. Croyez bien que comme vous, je suis triste de quitter notre belle Ardenne: moi aussi j'ai mes vieux parents là-bas. Mais que voulez-vous, ce sont les ordres et il faut obéir. D'ailleurs vous devez vous rendre compte que nous sommes trop peu nombreux pour arrêter l'armée allemande qui est devant nous. On s'est battu peut-être à un contre dix, tantôt ce sera vingt ou quarante et plus. Alors, on doit fatalement succomber sous le nombre. L'armée belge elle-même n'est que l'avant-garde des armées alliées. Dès lors, nous laisser en Ardenne, seuls, serait un sacrifice inutile.

Plus tard, lorsque vous comprendrez les raisons de notre repli, vous aurez une pensée reconnaissante à celui qui a ordonné cette mesure. Maintenant, plus de réflexions tristes. Oublions nos peines, il faut avoir le cœur à l'ouvrage »

Voilà l'auto du commandant qui arrive, le factionnaire fait signe et le véhicule s'arrête.

Le commandant vient vers nous et nous crie: « Ne bougez pas, reposez-vous! » Il dit à notre officier: « Allonge la halte de quinze minutes. Tu sais où nous allons. Alors, il faut y aller d'un seul bond et il y a encore un bout de chemin. Il faut craindre les avions, j'en ai déjà vu deux qui survolaient notre itinéraire. Donc, dispositif de marche étalé, à la file et minimum 5 mètres de distance entre les hommes. »

S'adressant à nous, il nous dit combien il est fier d'être à la tête d'une telle unité; la mission a été intégralement remplie à la frontière, toutes les destructions ont sauté et on s'est bien battu.

Il espère qu'il en sera de même durant toute la campagne. Il ne nous cache pas qu'il a l'impression qu'elle sera dure à cause des chars et de l'aviation.

Puis, ce sont les recommandations habituelles:

- Ne pas s'exposer inutilement.
- Bien se camoufler.
- Dans l'attaque ou la contre-attaque, y aller franchement.
- Conserver, quoi qu'il arrive, un moral de fer.

Le commandant nous quitte et quelques minutes après, on repart tout ragaillard.

Les kilomètres succèdent aux kilomètres et la fatigue commence à se faire sentir; aussi, roulons-nous à une allure modérée.

A plusieurs reprises, nous sommes survolés par des avions, mais ils sont à une hauteur respectable et on ne s'arrête pas.

Nous croisons quelques détachements français; ce sont des chenillettes blindées. On échange quelques mots sans s'arrêter. Enfin, nous entrons dans la tête de pont de Huy.

Encore quelques kilomètres et nous arriverons à l'étape.

(A suivre.)

FRANÇOIS (Soldat du 1 Ch. A.)

HISTORIQUE

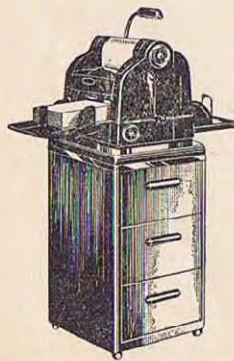
DU

1^{er} Chasseurs Ardennais

Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication de l'histoire du 1^{er} Chasseurs Ardennais

Gestetner

est le duplicateur le plus étudié



Salle d'Exposition : 29, RUE ROYALE, 29 - Tél. 17.18.17

SUCCURSALE A ANVERS-CHARLEROI
GAND - LIÈGE ET LUXEMBOURG

Siège social : 53-55, RUE JUSTE LIPSE, Tél. 3 I. 34.92.00

ECOLE PRINCE BAUDOIN

A MARCHIN

L'École Prince Baudouin est une école nouvelle, c'est-à-dire qu'elle veut sortir des sentiers battus et des routines pédagogiques pour donner aux garçons qui lui sont confiés, à côté d'une instruction solide, une formation humaine complète. En effet, le but de toute éducation digne de ce nom doit être de développer au maximum toutes les facultés d'un individu et d'établir entr'elles un équilibre harmonieux.

C'est ce but que l'École de Marchin, fondée en 1942 à l'intention des fils de ceux qui servaient la Patrie, s'efforce d'atteindre en tout premier lieu. Elle entend le réaliser en accordant une égale attention à la formation du corps, du caractère et de l'intelligence.

Méthode d'éducation.

Depuis la sixième jusqu'à la rhétorique, il est fait appel à la loyauté et au sens de l'honneur du garçon. Ses maîtres lui font une confiance toujours plus large et l'élève comprend très rapidement que c'est pour lui un point d'honneur de la mériter. Cette méthode, dite de confiance, crée entre maîtres et élèves un climat de compréhension et d'amitié; le maître n'est plus un étranger inaccessible, c'est un ami, sévère sans doute, mais aussi compréhensif et aimant. Une simple remarque dure, venant de lui, fera souvent plus d'effet que le traditionnel billet de retenue dont on finit par se moquer.

L'atmosphère familiale est créée autour des garçons. Ils vivent dans des « maisons » isolées (pavillons) avec leur professeur (éducateur) dont le rôle est au fond de remplacer les parents.

Plusieurs des professeurs sont mariés et pères de famille, de telle sorte que les élèves retrouvent dans cette cohabitation, une atmosphère familiale au sens large qui constitue un puissant palliatif du déséquilibre qu'engendre parfois la vie d'internat. Un aumônier du culte catholique s'occupe des enfants pratiquants. Pour les enfants appartenant à une autre religion, il est fait appel à un ministre de leur aile. Un professeur de morale s'occupe de la formation et de la vie morale des garçons ne professant aucune religion.

Méthode de travail.

Dès les premières années, on essaie d'épanouir l'esprit d'initiative du garçon en lui laissant une certaine liberté dans l'organisation de son travail; avec les années, cette liberté deviendra plus grande et le rhétoricien travaille dans une atmosphère analogue à celle qu'il connaîtra l'année suivante à l'Université. La cotation différentielle, d'autre part, récompense l'effort plutôt que les dons innés et constitue un précieux encouragement pour les élèves moins bien doués.

Programme des cours.

Le programme de cours est exactement celui des Athénées de l'Etat; on y ajoute toutefois des cours de travaux manuels et d'histoire de l'art. La place réservée à la gymnastique et aux sports y est également plus importante.

Les études que l'on peut faire à Marchin.

L'école comprend une classe préparatoire correspondant à la 6^e de l'école primaire et trois sections; Humanités gréco-latines; Humanités latines-mathématiques; Humanités modernes scientifiques.

Pendant la première année d'humanités (6^e), tous les élèves suivent les mêmes cours que ceux de la section latine, afin de permettre aux parents de choisir avec discernement l'orientation future des études que fera leur enfant. Dans la suite, le garçon peut être admis soit en moderne scientifique, soit en gréco-latine, soit en latine-mathématiques.

L'entrée en septième et en sixième est subordonnée à la réussite d'un examen portant sur le français et sur l'arithmétique.

Pour entrer dans les autres classes, l'élève devra fournir, avec son bulletin, un certificat attestant qu'il a terminé avec succès la classe précédente dans l'établissement qu'il vient de quitter.

Il est délivré en fin d'humanités, un certificat soumis à l'homologation.

Les conditions d'admission.

Une priorité absolue pour l'admission est réservée aux orphelins de guerre, ressortissant de l'O.N.O.V.A. (Œuvre Nationale des Orphelins, Veuves et Ascendants de la guerre).

Les places restant disponibles sont attribuées aux enfants des autres ressortissants de l'O.N.A.C., de l'O.N.I.G. et du Service Social de l'Armée (O.B.A.F.).

Pour l'année scolaire 1950-1951, il sera procédé par voie de concours au recrutement ci-après:

- 25 élèves pour la 7^e préparatoire (correspondant à la 6^e de l'école primaire);
- 50 élèves pour les deux classes de 6^e latine;
- 10 élèves en 4^e (3 sections);
- 10 élèves en 3^e (3 sections);
- 5 élèves en 2^e (gréco-latine ou latine-mathématiques).

Les épreuves du concours auront lieu à Marchin :

- Le 10 juillet pour les garçons dont la candidature nous sera parvenue en temps voulu;
- Le 1^{er} septembre, pour ceux dont les parents ou tuteurs n'auraient pas été avertis à temps.

Cette épreuve consiste:

- pour la 7^e et la 6^e en un concours portant sur le français et l'arithmétique (programme de l'école primaire);
- pour les autres classes, en un test permettant de préciser le degré de maturité et le caractère du candidat.

Voici les conditions particulières du recrutement:

Age limite: pour l'entrée en 7^e préparatoire: 12 ans; en 6^e 13 ans; en 4^e: 15 ans; en 3^e: 16 ans.

Les demandes d'admission au concours doivent être adressées dans les plus brefs délais possibles au Directeur de l'École Prince Baudouin, Château du Faurneau à Marchin, en indiquant l'âge de l'enfant et la classe à laquelle on le destine.

Il doit y être joint une copie d'un document officiel établissant la qualité d'orphelin de guerre ou d'enfant de ressortissant de l'une des œuvres: Œuvre Nationale des Orphelins, Veuves et Ascendants (O.N.O.V.A.), Œuvre Nationale des Invalides de la Guerre (O.N.I.G.), Œuvre Nationale des Anciens Combattants, Déportés et Prisonniers Politiques (O.N.A.C.), Service Social de l'Armée (O.B.A.F.).

Le prix de la pension est fixé après accord avec les œuvres précitées et compte tenu de la situation financière de chacune des familles. La rentrée est fixée au 12 septembre.

(Communiqué.)

CAMARADES !

SI VOUS VOULEZ ASSURER LES VOTRES,
nous vous conseillons de rendre visite
au camarade

N. A. Perneel

Toutes les Assurances - Assureur-Conseil

37, Av. RODENBACH, Bruxelles III - T. 16.47.31

Et n'oubliez pas qu'il s'occupe aussi d'Assurances
Automobiles aux taux les plus intéressants !

*Favorisez de vos achats un ancien P.P.
grand ami des Chasseurs Ardennais*

QUI VOUS ACCORDERA 15 % DE REDUCTION
MANUFACTURE D'IMPERMEABLES
TRENCH-COATS - LODENS - GABARDINES
pour femmes, hommes, enfants et militaires

" JACK RAINCOAT "

Popelines - Loden

RUE DES YIERGES, 8, BRUXELLES - T. : 11.46.50

Et toujours du fabricant au client.

CAMARADES !

il est de votre devoir de favoriser les Anciens !
SAVEZ-VOUS QUE LA

MAISON MARECHAL

*Fournisseur de la Ville de Bruxelles,
Faubourgs et Provinces*

**ACCORDE 10 % A NOS MEMBRES PORTEURS
DE LEUR CARTE**

CHAPELLERIE CIVILE ET MILITAIRE
CASQUES ET CASQUETTES — ECHARPES DE
BOURGMESTRES, ECHEVINS ET COMMISSAIRES
DE POLICE — INSIGNES — ECUSSONS ET
BERETS VERTS

Maison fondée en 1865

61, RUE DU MARCHE AU CHARBON
TELEPHONE : 11.20.08 - BRUXELLES

*Rendez visite à MARECHAL, même pour un renseignement
Vous serez bien reçus*

EXPEDITION EN PROVINCE

ATTENTION, CAMARADES !

Il y a des annonces qui valent de l'argent !!!

Sur présentation de celle-ci
DES AVANTAGES SERIEUX SONT ACCORDES

Lunetterie MEDICALE

RUE MARCHE-AU-CHARBON, 72
BRUXELLES — TEL. : 12.82.95

Lunetterie SCIENTIFIQUE

RUE DE TURENNE, 23
CHARLEROI — TEL. : 227.72

Lunetterie MEDICALE

LOBBES (En face de la gare)
TELEPHONE : THUIN 412

POUR VOS LUNETTES,

ADRESSEZ-VOUS TOUJOURS A L'UNE DE CES BON-
NES ET RENOMMES MAISONS, VOUS SEREZ SERVIS
PAR UN PERSONNEL SPECIALISE ET COURTOIS

MEME POUR UN RENSEIGNEMENT,
QUEL ACCUEIL!

Dites surtout que vous êtes Chasseur Ardennais

**CAMARADES DE PROVINCE,
ETES-VOUS A BRUXELLES
ET MEME VOUS, BRUXELLOIS,
POURQUOI NE CHOISIRIEZ-VOUS PAS**

— L'HOTEL - PENSION —

THEVENET

ET

ROEGIERS

97, RUE SOUVERAINE
IXELLES - BRUXELLES
(près avenue Louise)

TELEPHONE : 12.71.12

CONFORT MODERNE — CUISINE SOIGNEE
BEAU JARDIN — PRIX TRES MODERES

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours une
BELLE REDUCTION POUR NOS CAMARADES